



www.Denis-Cailleaux.com

Denis CAILLEAUX

*Maître de conférences d'Histoire de l'art et
d'Archéologie du Moyen Age*

Université de Bourgogne (Dijon)

UMR 5594

Titre de l'étude :

LES MOINES CISTERCIENS DANS LES VILLES MEDIEVALES

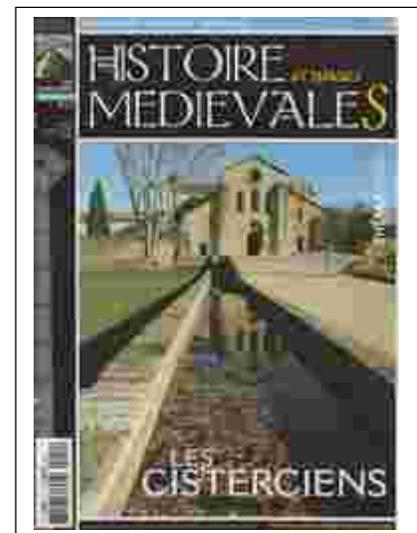
Auteur : Denis CAILLEAUX
Maître de conférences d'Histoire de l'art et d'Archéologie du Moyen Age
Université de Bourgogne (Dijon)
UMR 5594

Contact : denis-cailleaux@noos.fr
denis.cailleaux@u-bourgogne.fr

Edition : Publié dans
Histoire et images médiévales,
n° 12-2008, p. 74-80.

Document web : Copie du texte publié. Format PDF
Date du document initial : 2008
Date de révision du document : non révisé

Pour citer ce document :
CAILLEAUX (Denis)
« Les moines cisterciens dans les villes médiévales »,
Revue *Histoire et images médiévales*, n° 12-2008, p. 74-80.



Denis CAILLEAUX

Maitre de conférences en Histoire de l'art
et Archéologie du Moyen Âge, Université de Bourgogne

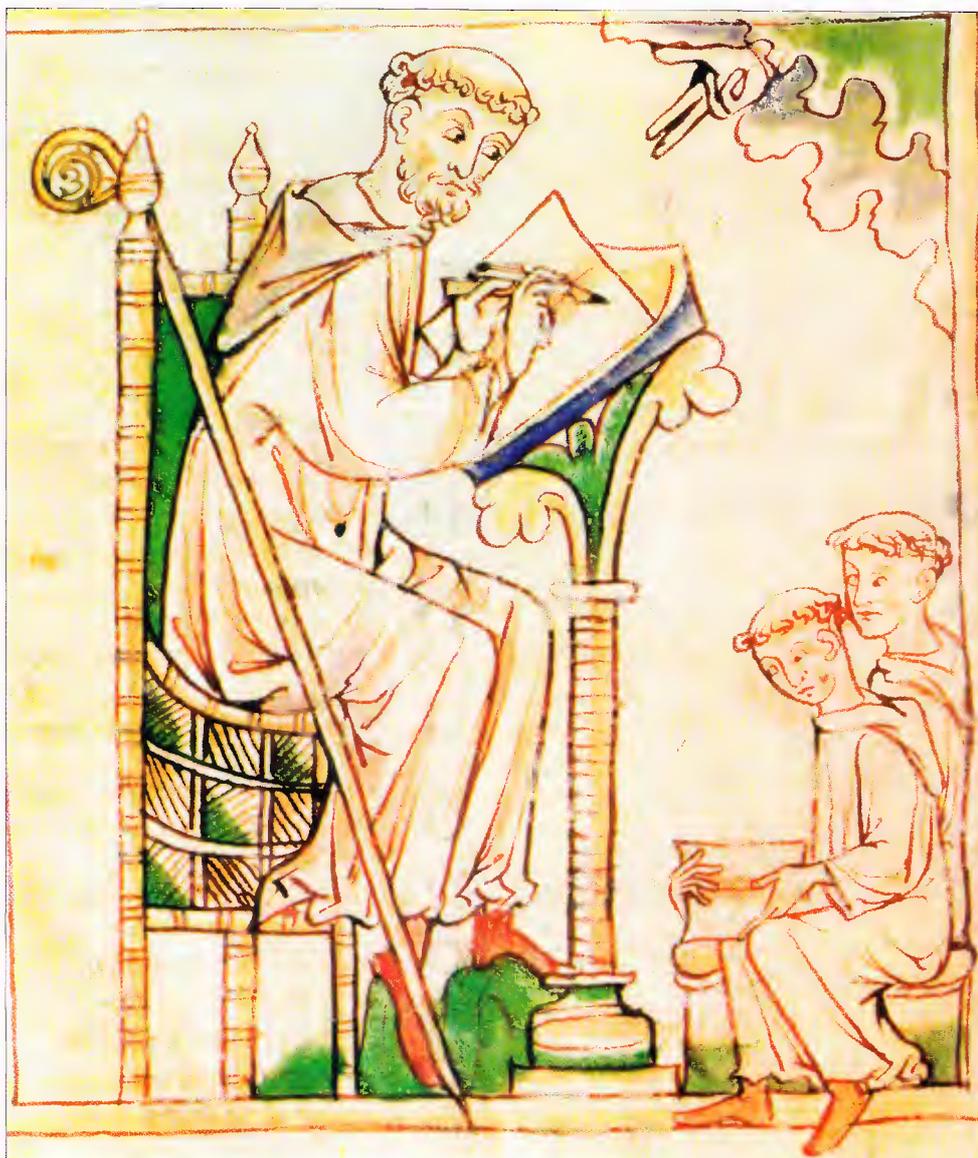
L'implantation des abbayes cisterciennes à l'écart des villes n'a pas empêché les moines blancs de posséder des biens en milieu urbain, lieu incontournable pour leurs activités, tant économiques qu'intellectuelles.

LES MOINES CISTERCIENS DANS LES VILLES MÈDIEVALES

ÉTABLIS DANS LES SOLITUDES BOISÉES

ou dans les valons pierreux, les abbayes cisterciennes avaient pour vocation d'offrir aux religieux le silence propice à la méditation et l'espace nécessaire aux travaux agricoles. Cependant, les moines blancs se rencontraient aussi dans la foule bruyante des villes médiévales, sur les places de foire, dans les rues bordées d'échoppes d'artisans, aux abords des tavernes pour étudiants.

En effet, à partir de la seconde moitié du XII^e siècle, les abbayes cisterciennes dirigèrent vers les cités certains de leurs moines pour des missions diverses. Les uns étaient cellériers, régisseurs, taverniers, d'autres étaient étudiants ou professeurs. Ces derniers étaient des moines de chœur, revêtus de la coule blanche. Les premiers étaient plus souvent des convers, à l'habit brun. Leur rôle était de gérer les propriétés urbaines des abbayes. Les textes nous apprennent en effet que de nombreuses communautés possédaient en ville des maisons, mais aussi des vignes, des prés, des terres... À cela, s'ajoutaient encore des droits divers, des rentes, des exemptions... Ce patrimoine nécessitait d'être géré, mis en valeur, contrôlé et défendu comme les biens ruraux et les cisterciens créèrent des « granges urbaines », inspirées de leurs granges agricoles ou industrielles, qui étaient des organes d'administration de ces domaines.



Saint Bernard enseignant, déb. XIII^e s.
Oxford, Bodleian Library,
Ms. Laud Misc. 385 f° 41 v°.



Le patrimoine urbain cistercien était considérable. L'abbaye de Clairvaux possédait dans la première moitié du XIV^e siècle plusieurs dizaines de maisons à Troyes, Bar-sur-Aube et Provins. Dans ces mêmes villes, d'autres abbayes étaient également propriétaires d'immeubles [voir ill. 2], ce qui porte à plusieurs dizaines les maisons possédées par les cisterciens. À Paris, dans le quartier du Marais, de nombreuses maisons étaient au XIII^e siècle la propriété des abbayes de Chaalis, d'Ourscamp, de Preuilly, de Jouy, de Barbeaux ou des cisterciennes de Maubuisson. Dans d'autres quartiers de la capitale, les textes nous informent sur la présence des abbayes de Clairvaux, de Royaumont, de Quincy, des Vaux-de-Cemay... Dans une ville plus modeste comme Dijon, on rencontre les cisterciens de Cîteaux, Clairvaux, Auberive, Theuley, Fontenay, Cherlieu, La Bussière, Pontigny, Morimond... La situation était identique à Provins, Troyes, Reims...

Les maisons que possédaient les cisterciens dans les villes étaient destinées à différents usages. Les unes étaient de véritables relais de l'abbaye rurale; d'autres n'étaient que des

propriétés destinées à la location ou acquises pour de futurs échanges.

LES MAISONS-RELAIS

La plupart des communautés possédaient des maisons dans les villes voisines du monastère, voire dans des agglomérations plus éloignées. Ces relais urbains portaient souvent le nom de l'abbaye-mère accompagné du mot « petit ». Ainsi, l'abbaye de Fontenay disposait de « Petits-Fontenay » à Monbard, à Tonnerre, à Beaune... Des « Petits-Clairvaux » se rencontrent à Dijon, à Beaune... Un cellier de Chablis s'appelle encore « le Petit-Quincy », en souvenir de l'abbaye Notre-Dame de Quincy qui possédait ce bâtiment au Moyen Âge.

Il est parfois difficile de déterminer quelle était la fonction des maisons de ville des abbayes. Au XII^e siècle, il semble qu'il ne s'agissait que de demeures temporaires où ne résidaient ni moines ni frères convers. Elles servaient alors de logis pour l'abbé ou les moines qui avaient des affaires à traiter dans les cités. À partir de la fin du XII^e siècle, la situation est différente. En effet, de nombreuses maisons cisterciennes sont alors de véritables centres commerciaux

utilisés pour la vente des produits issus des ateliers ou des champs de l'abbaye. Avec les troubles de la guerre de Cent ans, la fonction de ces maisons a parfois évolué, lorsqu'elles ont servi de refuge aux communautés chassées de leur cloître par les pillards ou la soldatesque, comme ce fut le cas des moines de Fontenay réfugiés à Montbard. Ceux des Echarlis, à la suite de la défaite de Poitiers, s'installèrent dans leur « Maison rouge » de Villeneuve-sur-Yonne en 1356 et dix-sept ans plus tard, en 1373, ils y étaient encore lorsqu'ils élirent leur nouvel abbé. Le 10 juillet 1511, les habitants de Villeneuve-sur-Yonne stipulent que « les religieux [de l'abbaye Notre-Dame des Echarlis] ont dans leur ville une chapelle et une maison belle et de grande étendue où ils ont toujours retiré la plus grande partie de leurs titres, ornements et bijoux pour le danger et inconvénient des guerres. » (Arch. dép. Yonne, H. 651).

Maison de l'abbaye de Chaalis à Paris, rue François-Miron.
Seules les caves de cet édifice ont subsisté.





2

L'hôtel de l'abbaye de Vaultisant à Provins

Propriété de l'abbaye de Vaultisant, cette maison ne fut pas conçue pour loger des moines et ne formait pas une maison-relais ou un cellier urbain de l'abbaye champenoise. Bel exemple de l'architecture civile, cet édifice de la seconde moitié du XIII^e siècle était certainement destiné à la location.

Cf. D. Cailler

Des logis

Dès la seconde moitié du XII^e siècle, une maison de l'abbaye de Cîteaux, à Dijon, était destinée à loger les religieux en voyage. Héritage de la duchesse Mahaut de Mayenne, donné à Cîteaux en 1162, cet immeuble accueillit des colloques réunissant le chef de l'ordre cistercien et les abbés des abbayes majeures. Dans la même ville de Dijon, la maison de l'abbaye de Clairvaux avait à l'origine cette même vocation de logis. En effet, avant 1190,

l'abbaye de Clairvaux avait édifié une bâtisse pour accueillir les abbés qui se rendaient au Chapitre général à Cîteaux. Cette réunion, qui se tenait chaque année à l'abbaye-chef de l'ordre cistercien, rassemblait les abbés de chacune des maisons de l'ordre. Ceux-ci, au nombre de plus de 600 à la fin du XII^e siècle, étaient accompagnés d'un religieux convers. Le passage quasi obligé par Dijon

LA MAISON DE CLAIRVAUX À DIJON RECEVAIT PRÈS DE 300 PERSONNES

pour se rendre à Cîteaux depuis le nord ou l'ouest provoquait la présente conjointe de nombreux abbés cisterciens dans la capitale du duché de Bourgogne. Le Chapitre général s'étant inquiété des problèmes de discipline



3

La maison de l'abbaye de Morimond, à Dijon

Des baies médiévales, fortement restaurées, attestent l'ancienneté de cet immeuble qui était l'un des celliers de l'hôtel qu'avait édifié à Dijon l'abbaye cistercienne de Morimond.



que posait le regroupement de ces abbés et de leurs compagnons, que l'on voyait se promener dans les rues bras dessus, bras dessous, il fut décidé de remédier à ces désordres en établissant des logis où séjourneraient les abbés de passage. L'abbaye de Clairvaux prit en charge l'une de ces maisons et il est probable que d'autres immeubles dijonnais appartenant à Pontigny ou Morimond ont eu la même fonction. Dans sa maison de Dijon, l'abbaye de Clairvaux accueillait les abbés de sa filiation, c'est-à-dire près de 300 personnes. Le séjour de ces hôtes étant onéreux pour l'abbaye, Clairvaux demanda à ses abbayes-filles, entre 1193 et 1195, de participer aux frais de séjour des visiteurs. Au XIII^e siècle, ce furent également des laïcs qui contribuèrent à l'entretien des hôtes de passage en faisant don à l'abbaye du droit de prendre du sel ou des œufs sur des boutiques de la ville « à l'arrivée des abbés qui vont au chapitre ».

Des entrepôts

Certaines des maisons que possédaient les cisterciens dans les villes étaient destinées à la vente des produits issus du domaine des abbayes. Dès 1180, Clairvaux vendait du vin en ville. Des moines d'autres monastères tenaient des étals proposant du cuir, du drap, de la laine peignée... On pouvait acheter aux religieux des grains, de la farine, du sel, des animaux... Mais aussi du fer, des outils...

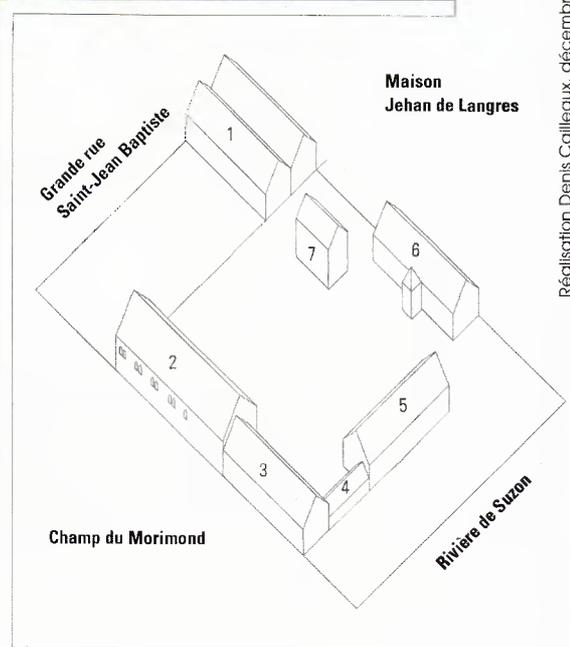
Les entrepôts urbains des cisterciens devaient être en mesure d'accueillir de grandes quantités de denrées ou des produits divers. L'exemple de l'abbaye de Preuilly, dans le sud de l'Île-de-France, témoigne de l'importance de ces activités commerciales pour le vin. Cette abbaye, qui possédait des vignobles dans la région d'Auxerre, avait reçu l'autorisation, en 1210, d'amener d'Auxerre à Provins 200 muids de vin (plus de 50 000 litres). En 1223, une nouvelle autorisation lui permit de vendre à Provins 50 tonneaux de vin à la mesure d'Auxerre, soit plus de 40 000 litres. Ces marchandises, transportées par la rivière, faisaient halte dans la petite ville de Montereau où l'abbaye posséda après 1226 une maison en bordure du port, laquelle était peut-être destinée à loger les mariniers de l'abbaye et les

accompagnateurs de marchandises. À Beauvais, les bâtiments du Petit-Chaalis devaient pouvoir contenir les 140 000 litres de vin pour lesquels l'abbaye avait obtenu une exemption de la taxe appelée « droit de forage ».

Les vestiges

L'architecture de ces entrepôts cisterciens, et même plus simplement la nature des bâtiments, nous sont mal connus. Cela résulte des nouvelles affectations de ces établissements à la fin du Moyen Âge et des reconstructions postérieures qui les modifièrent considérablement. Des deux maisons que possédait l'abbaye de Chaalis à Senlis, il ne subsiste rien de l'époque médiévale. L'une d'elles, appelée le Petit-Chaalis, ne présente aucun caractère qui puisse la rattacher à l'architecture cistercienne. L'autre, destinée au prieur de l'abbaye, ne date que du XVI^e siècle. La situation est identique pour la maison de l'abbaye de Vaultisant à Villeneuve-l'archevêque. Dans cette petite ville du nord de l'Yonne, l'ancienne maison des moines a été transformée en demeure bourgeoise au XVI^e siècle. Une autre maison de Vaultisant, à Troyes, se présente aussi comme un hôtel noble de la Renaissance.

Dans certains cas, lorsque les édifices ne sont pas conservés, les archives permettent d'en connaître les dispositions anciennes. À Beauvais, la maison du Petit-Chaalis, édiflée peu après 1240, formait un quadrilatère irrégulier, de 80 m par 50 m. Dans cet espace, outre un jardin, on trouvait une fouterie, une chapelle et, surtout, une cave voûtée longue de 50 m et large de 10 m. À Dijon, au début du



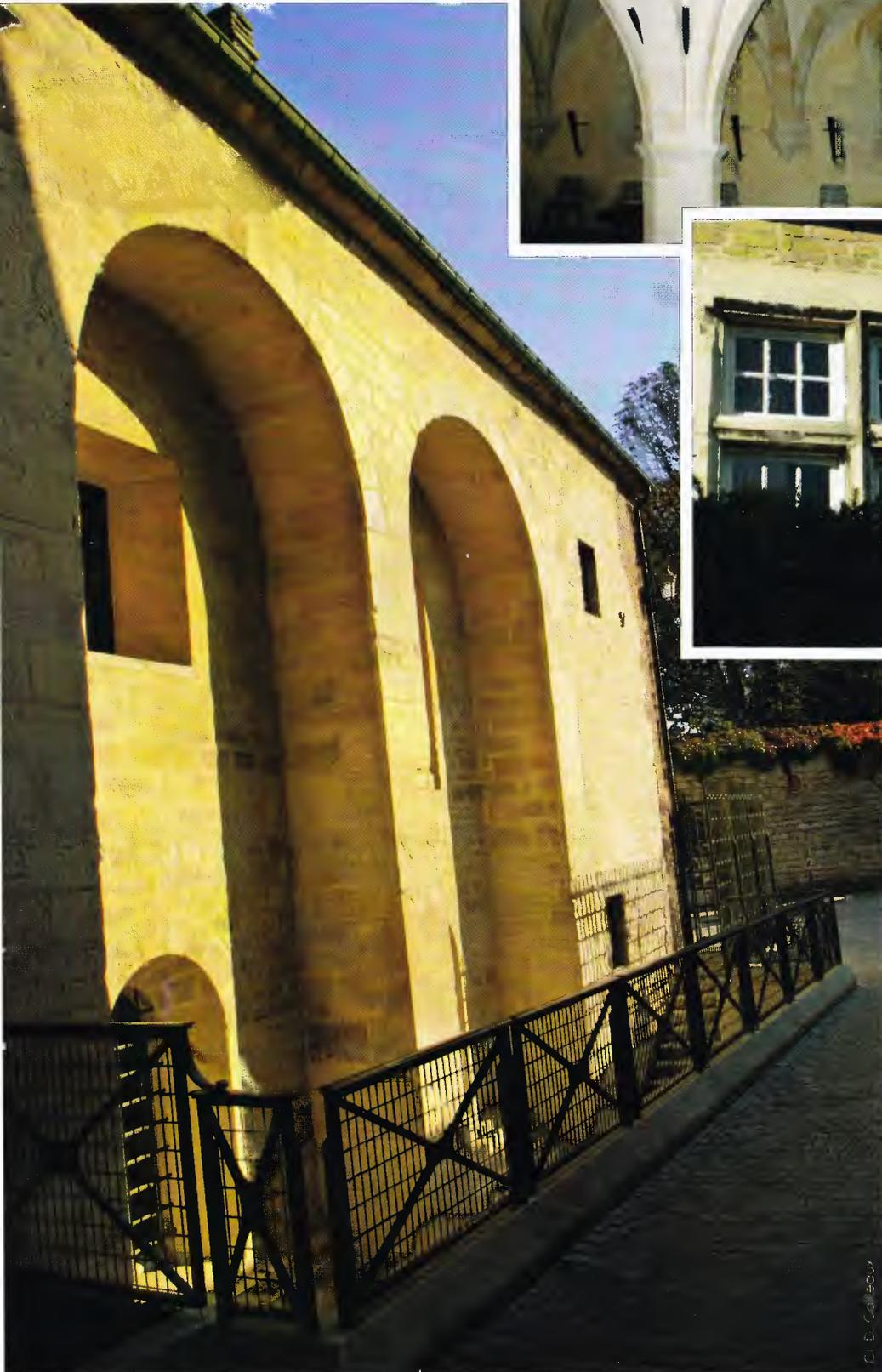
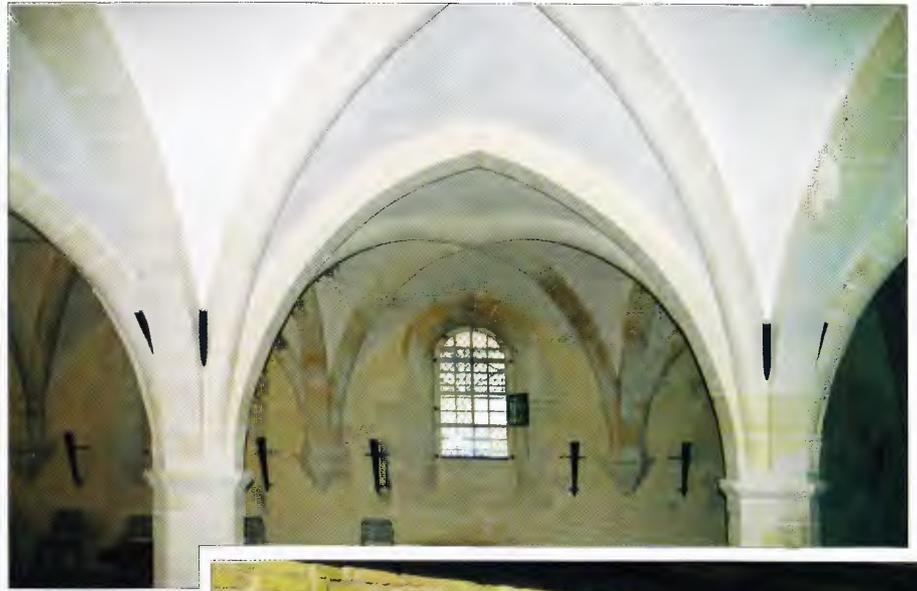
Hypothèse de restitution des édifices de l'Hôtel de Morimond, à Dijon, d'après la visite du 26 janvier 1519 (Arch. mun. Dijon, D. 58)

- 1 – Deux maisons avec pignons sur la rue Saint-Jean
- 2 – Grand cellier
- 3 – Petit cellier
- 4 – Bâtiment annexe
- 5 – Écuries
- 6 – Grande maison de pierre avec escalier hors œuvre
- 7 – Chapelle

XVI^e siècle, la maison de Morimond comprenait six corps de logis et une chapelle. D'après les descriptions, l'habitation était un immeuble de la fin du Moyen Âge, avec sa tourelle hors œuvre, mais les lieux de stockage dataient de l'époque antérieure. L'un des celliers est encore conservé partiellement et mesure plusieurs dizaines de mètres de longueur [ill. 3]. ▶

Le cellier du Petit-Clairvaux à Dijon
Entrepôt commercial et hôtellerie pour les abbés qui se dirigeaient vers Cîteaux pour les réunions annuelles du Chapitre général, ce cellier de la première moitié du XIII^e siècle témoigne de la qualité architecturale des édifices cisterciens dans les villes médiévales.

4



À Paris, la maison de l'abbaye de Chaalis, dans la rue Saint-Antoine (actuelle rue François-Miron) se composait à la fin du XV^e siècle de deux corps de logis et d'une chapelle. Un ensemble complexe de caves [voir ill. 1] régnait sous ces maisons, mais les parties encore visibles aujourd'hui semblent dater d'une époque antérieure aux cisterciens qui furent mis en possession de cette propriété par une donation de l'an 1200.

Le Petit-Clairvaux de Dijon

C'est à Dijon que l'on trouve l'une des rares maisons de ville cistercienne qui soit bien conservée. Il s'agit du Petit-Clairvaux, qui possède encore aujourd'hui deux corps de bâtiments : un logis et un cellier [ill. 4]. Le domaine était autrefois plus vaste, comprenant une chapelle, un second cellier, des annexes et un jardin, disposés autour de deux cours. Le cellier préservé est un vaste bâtiment en pierre de taille, de plan rectangulaire, mesurant 33 m de longueur sur 13 m de largeur. L'édifice était autrefois plus important car, à la fin du XVIII^e siècle, il a été amputé à chacune de ses

G. B. Collet



extrémités de deux travées pour permettre la création de nouvelles rues. L'aspect massif du bâtiment résulte de la présence de puissantes « arcades-contreforts » sur chacune des deux grandes façades. À l'origine, chacune des arcades était percée de deux baies correspondant aux deux niveaux intérieurs de l'édifice. Les ouvertures du niveau du rez-de-chaussée étaient cintrées, alors que celles de l'étage étaient rectangulaires. Actuellement, le bâtiment présente des fenêtres d'époques différentes et, dans certaines travées, les ouvertures ont été obstruées. L'intérieur de l'édifice est partagé en deux niveaux voûtés de croisées d'ogives. Chaque étage est divisé en deux nefs de sept travées. Les croisées d'ogives sont portées au centre par des files de colonnes et des culots reçoivent les arcs sur les murs longitudinaux. Le décor est extrêmement sobre, se limitant aux chapiteaux à décor de feuillage des colonnes de la salle supérieure. Les chapiteaux de la salle basse et les consoles sont à corbeilles nues ou aux angles simplement abattus.

Le cellier de Clairvaux à Dijon présente les mêmes caractéristiques architecturales que de nombreux bâtiments d'abbayes cisterciennes. Il a été conçu dans le même esprit que le cellier de l'abbaye-mère ou que la forge de l'abbaye de Fontenay. L'absence d'éléments de datation permet difficilement de proposer une date fiable pour la construction de ce monument. Cependant, il a probablement été érigé dans les premières décennies du XIII^e siècle. Les travaux se placeraient ainsi à un

moment où l'abbaye de Clairvaux se constituait à Dijon un domaine foncier comportant des vignes, des près et des droits divers.

Au début du XIII^e siècle, le Petit-Clairvaux dijonnais n'était plus seulement un logis pour les abbés en route pour le chapitre général de Cîteaux, mais aussi un entrepôt commercial et le centre administratif d'un domaine agricole et viticole. Sa gestion était confiée à des convers dont les noms nous sont connus pour les années 1225 et 1226 : frères Garnier, Bertrand, Pierre (hôtelier) et Jocelin (vignier). Plus tard, lorsque les convers devinrent moins nombreux, ils furent remplacés par des frères et des sœurs « donnés ».

Des immeubles de rapport

La plupart des relais urbains cisterciens perdirent leur fonction économique à la fin du Moyen Âge. Ces maisons, alors converties en immeubles de rapport, furent louées à la bourgeoisie urbaine. Cependant, en certains lieux, elles continuèrent à accueillir les moines de passage. Ainsi, à Troyes, la maison du Petit-Clairvaux fut louée au XV^e siècle, mais les locataires devaient s'assurer que la chapelle était bien fournie de calice, missel, chasubles... Le contrat de location stipulait également que les preneurs devaient héberger gratuitement les représentants de l'abbaye de Clairvaux, six semaines par an. Outre le couchage, ils devaient fournir les chandelles et le foin pour les chevaux. À Dijon, la maison de Morimond était également louée dans des conditions similaires. Une chambre du logis, garnie de son

meublier et du couchage, devait être mise gracieusement à la disposition des représentants de l'abbaye lorsqu'ils séjournaient dans la ville. Les contrats précisent qu'un écu aux armes de Morimond devait être placé sur la porte de cette chambre.

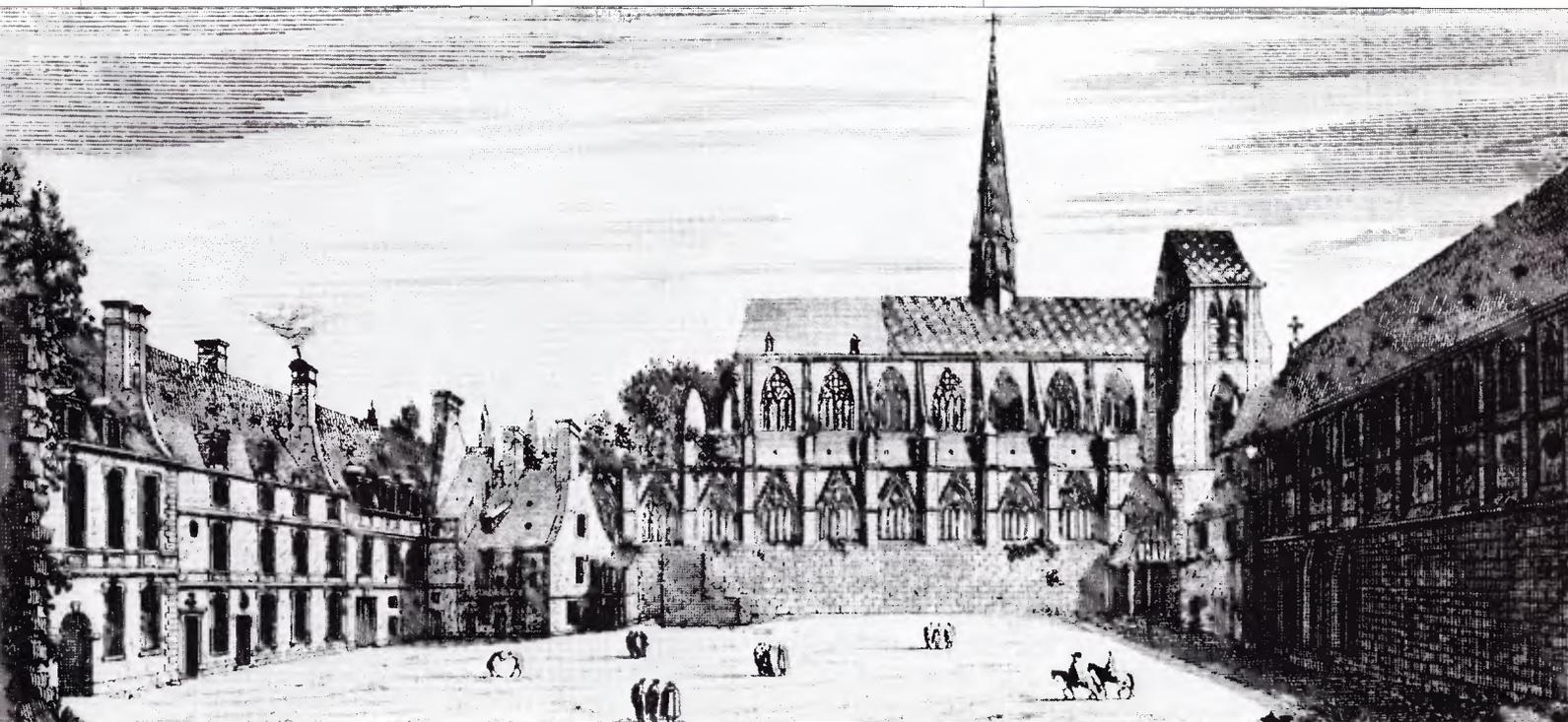
LES COLLÈGES

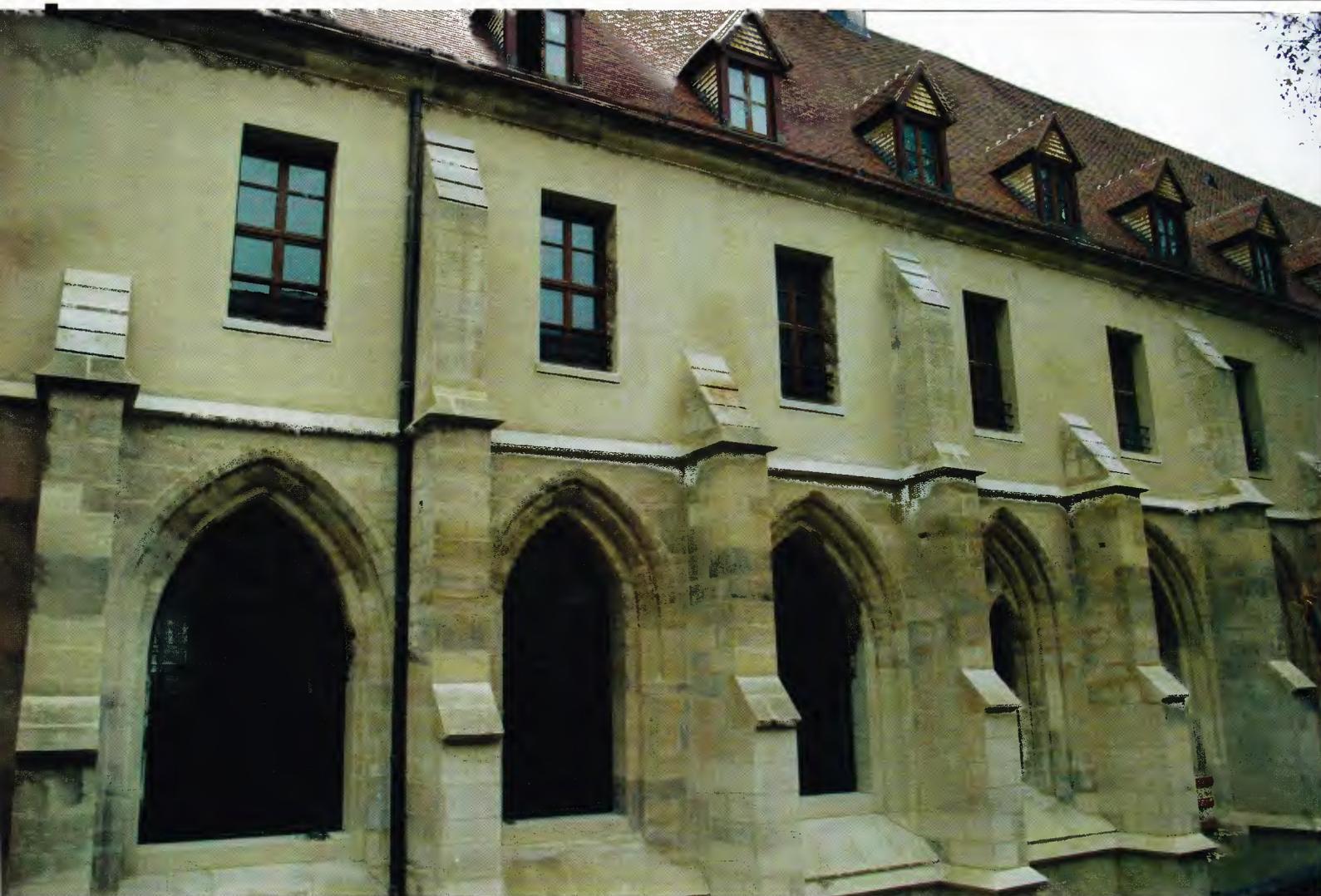
À partir du XIII^e siècle, les cisterciens furent confrontés à la question de la formation intellectuelle des jeunes moines. La solution retenue fut de créer des collèges dans les grandes villes universitaires, là où les étudiants cisterciens pouvaient bénéficier de l'enseignement de maîtres réputés. Des collèges cisterciens furent ainsi fondés dans quatre villes universitaires de l'actuel espace français : à Paris, Toulouse, Montpellier et Metz. Le collège le plus important était celui de Paris [ill. 5]. À l'origine, ce n'était que la maison d'étude des moines de l'abbaye de Clairvaux.

5

Le collège des Bernardins à Paris au milieu du XVII^e siècle, gravure de Jean Marot.

Créé à Paris par les abbés de Clairvaux pour le logement des jeunes moines de leur abbaye destinés à suivre l'enseignement de l'Université, le collège des Bernardins devint à partir du XIV^e siècle la principale maison d'étude de l'ordre de Cîteaux. Remplissant les deux fonctions d'école et de monastère, le Collège des Bernardins fut doté, au XIV^e siècle, d'une grande église de style rayonnant qui ne fut jamais achevée.





6 Le Collège des Bernardins : état actuel du dortoir. Les travaux d'urbanisme parisien de la fin du XIX^e siècle ont fait disparaître les derniers vestiges de cet édifice, détruit à la suite de l'expulsion des religieux en 1791. Le bâtiment du dortoir est le seul témoin conservé d'un ensemble de constructions autrefois considérable.

C'est à partir de 1237 que les abbés de Clairvaux décidèrent d'envoyer aux études à Paris certains de leurs jeunes frères. D'abord logés dans une maison du bourg Saint-Landry, les étudiants de Clairvaux s'établirent en 1247 dans un ensemble de bâtiments dans le quartier du Chardonnet. Érigée en collège, sous le nom de collège Saint-Bernard, grâce à l'appui du pape Innocent IV (1243-1254), la maison d'étude des moines de Clairvaux fut ensuite acquise, en 1320, par le Chapitre général qui la transforma en collège commun à l'ensemble de l'ordre. Les élèves du collège Saint-Bernard étaient à la fois étudiants et moines. Ils partageaient leur temps, de manière presque égale, entre leur formation intellectuelle, leurs obligations religieuses et les temps de sommeil, de repas et de récréation.

Le Collège des Bernardins fut conçu comme un monastère [voir ill. 5]. Une porterie donnait accès à un enclos enfermant des espaces de travail et de détente et des bâtiments pour la communauté. Le dortoir des moines, qui

subsiste toujours, fut édifié dès le XIII^e siècle [ill. 6]. La chapelle primitive, que l'on trouvait insuffisante en 1286, fut rebâtie au siècle suivant. Les travaux, commencés en 1338, furent financés par le pape Benoît XII, ancien professeur au collège. Le projet grandiose de l'église resta inachevé. La façade ne fut jamais élevée et les premières travées de la nef furent abandonnées en cours de construction. L'édifice incomplet mesurait cependant plus de 90 m de longueur.

Après avoir été longtemps une caserne de pompiers, les bâtiments de l'ancien Collège des Bernardins ont retrouvé une vocation universitaire; ils accueillent, depuis 2007, l'école cathédrale du diocèse de Paris.

LES MOINES CISTERCIENS, de la seconde moitié du XII^e siècle jusqu'à la guerre de Cent ans, établirent avec les villes de France, mais aussi d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre..., des liens économiques et intellectuels qui se manifestèrent par la construction d'immeubles

de qualité, destinés à servir de logis, d'entrepôts ou de collèges. Bâti dans le respect des mêmes critères architecturaux que ceux qui présidaient aux travaux des autres bâtiments cisterciens, ces édifices urbains influencèrent probablement la construction civile alors en plein essor. Moines des champs, les cisterciens furent aussi, de plusieurs manières, des acteurs importants de la vie urbaine médiévale. ■

BIBLIOGRAPHIE

- Guilbert S.**, « L'abbaye de Clairvaux et les villes de foires de Champagne », *Histoire de Clairvaux. Actes du colloque de Bar-sur-Aube/Clairvaux*, juin 1990. Bar-sur-Aube : Association Renaissance de l'abbaye de Clairvaux, 1990, pp. 63-72.
- Richard J.**, « La maison de Clairvaux et le domaine de l'abbaye à Dijon », *Histoire de Clairvaux, op. cit.*, pp. 149-157.
- Roblin S.**, « L'architecture médiévale du cellier de Clairvaux à Dijon », *Annales de Bourgogne*, tome 70-3, 1998, pp. 237-252.
- Les Cisterciens à Paris. Catalogue de l'exposition du Musée Carnavalet, 21 janvier-13 avril 1986.* Paris : Ed. Musées de la Ville de Paris, 1986.